





Les Français et le port de signes religieux par les accompagnateurs scolaires et les usagers des services publics

Enquête publiée pour CNews et Sud Radio

« Balises d'opinion »
#76

18 octobre 2019

Contacts Ifop:

Pôle Politique / Actualités
Frédéric DABI / François KRAUS
TEL: 01 72 34 94 64 / 06 61 00 37 76
frederic.dabi@ifop.com / françois.kraus@ifop.com





Méthodologie

- Les conditions de réalisation -





Etude réalisée par l'Ifop pour C NEWS





Echantillon Méthodologie Mode de recueil







L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon global a été assurée par la méthode des quotas au regard:

- De critères sociodémographiques : sexe de l'individu; âge de l'individu;
- De critères socioprofessionnels : profession de l'individu;
- De **critères géographiques** : région et taille de l'unité urbaine de la commune résidence

Ces quotas ont été définis à partir des données de l'INSEE pour la population âgée de 18 ans et plus résidant en métropole (Enquête Emploi 2015).

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 17 octobre 2019.



Les principaux enseignements de l'enquête





Malgré l'émotion suscitée par l'agression verbale d'une accompagnatrice voilée par un élu RN de la Région Bourgogne-Franche-Comté et le débat qui en a suivi, les Français soutiennent toujours très majoritairement (à 62%) le projet d'interdiction du port de signes religieux aux accompagnateurs scolaires qui sera examiné au Sénat le 29 octobre.

Enclenchée par la diffusion d'une vidéo montrant l'interpellation d'une mère voilée lors une séance du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (11 octobre), cette polémique a pris de l'ampleur après les déclarations de Jean-Michel Blanquer (13 octobre) et de Christian Jacob (14 octobre) sur la question des accompagnantes en hidjab lors de sorties scolaires au point que le Premier ministre est intervenu en personne pour tenter de clore le débat (15 octobre). Mesuré au lendemain de la déclaration d'Edouard Philippe, cette nouvelle enquête de l'IFOP montre que le taux d'adhésion des Français à cette idée a peu évolué par rapport à celui observé fin septembre avant la polémique (66% les 25 et 26 septembre), l'écart se situant à peine au dessus de la marge d'erreur qui oscille entre 2 à 3%.

Dans le détail, il est intéressant de noter que ce projet de loi est particulièrement soutenu par les premiers concernés par ce sujet, à savoir les parents d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire (65 %) et les salariés de la fonction publique (68%).

Politiquement, cette proposition de loi semble avoir plus les faveurs des sympathisants des forces politiques en pointe sur ce combat, à savoir les sympathisants LR (70%) et RN (65%). Toutefois, elle bénéficie également du soutien d'une majorité d'électeurs de gauche (51% des sympathisants de La France Insoumise, 54% des sympathisants EELV, 56% des sympathisants socialistes) et du centre au premier rang desquels les sympathisants de La République en Marche qui, sur ce sujet, se situent plus sur la ligne défendue par Aurore Berger (57%) que celle portée par Aurélien Taché (43%) et ses amis (Fiona Lazaar, Laetitia Avia, Sacha Houllié).

Une majorité de Français affiche aussi leur préférence pour une « laïcité de combat » si l'on en juge par leur soutien à des mesures allant plus loin que la loi actuelle, comme par exemple l'interdiction du port de signes religieux ostensibles aux usagers fréquentant des services publics telles que les mairies ou les préfectures (61%) ou aux étudiants présents dans les universités (61%). Et dans les deux cas, le cœur des soutiens au président (incarné par les électeurs Macron au premier tour de l'élection présidentielle) défendent de telles lois dans une proportion nettement majoritaire aussi bien pour les étudiants en université (61%) que pour les autres usagers des services publics (62%).

Au regard des fractures que cette polémique a réveillé au sein de la majorité, il est intéressant de noter que les positions d'Aurélien Taché restent minoritaires dans l'opinion comme dans le cœur de l'électorat présidentiel alors même qu'elles semblent majoritaires chez les parlementaires de LREM. Sur ce sujet, les parlementaires macronistes qui défendent une vision multi-culturaliste et anglo-saxonne de la laïcité et de la place des religions dans la société risquent donc de se retrouver en porte-à-faux avec les positions de la majorité des Français comme de leurs électeurs.



L'ADHÉSION DES FRANCAIS À L'INTERDICTION DU PORT DE SIGNES RELIGIEUX AUX ACCOMPAGNATEURS D'UNE SORTIE SCOLAIRE



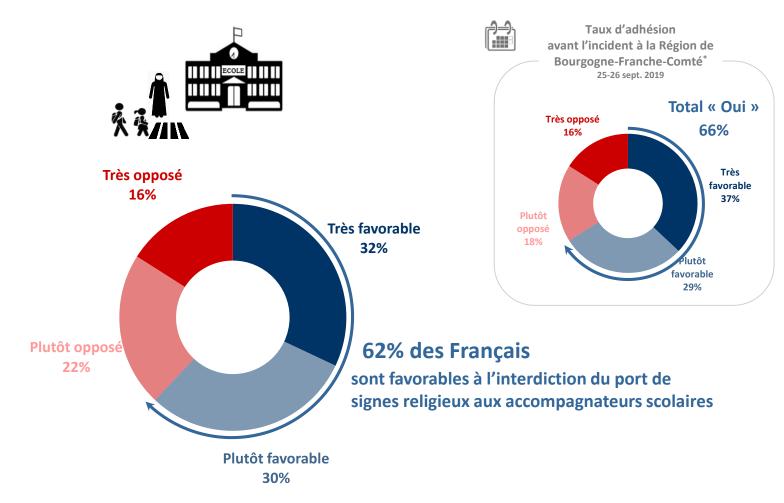


QUESTION:

Base: ensemble

des Français

Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles aux parents d'élèves accompagnant bénévolement les enfants lors d'une sortie scolaire ?



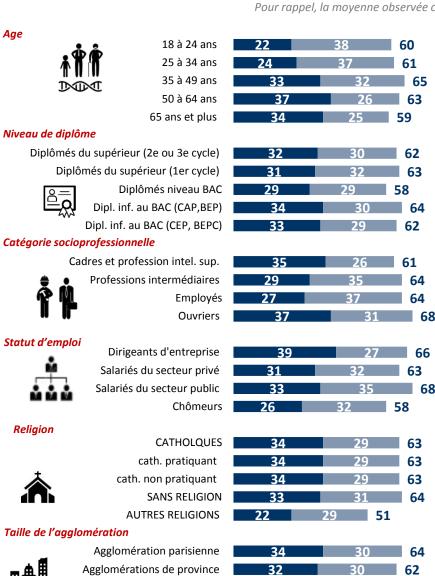


Zoom sur le profil des Français « favorables » à l'interdiction du port de signes religieux aux accompagnateurs scolaires

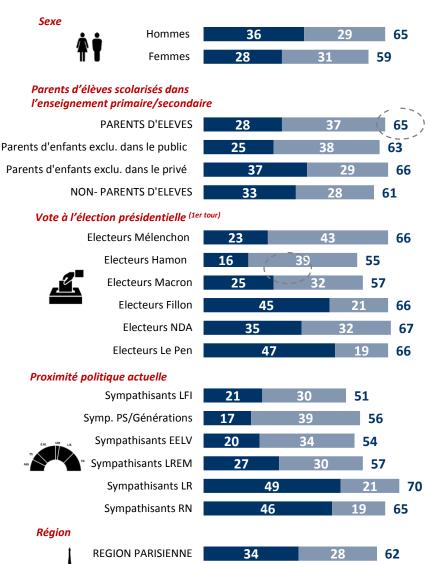


Note de lecture : 65% parents d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire/secondaire sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Français se situe à <u>62%</u>



Communes rurales



PROVINCE



L'ADHÉSION DES FRANCAIS À L'INTERDICTION DU PORT DE SIGNES RELIGIEUX AUX ÉTUDIANT(E)S DANS LES UNIVERSITÉS



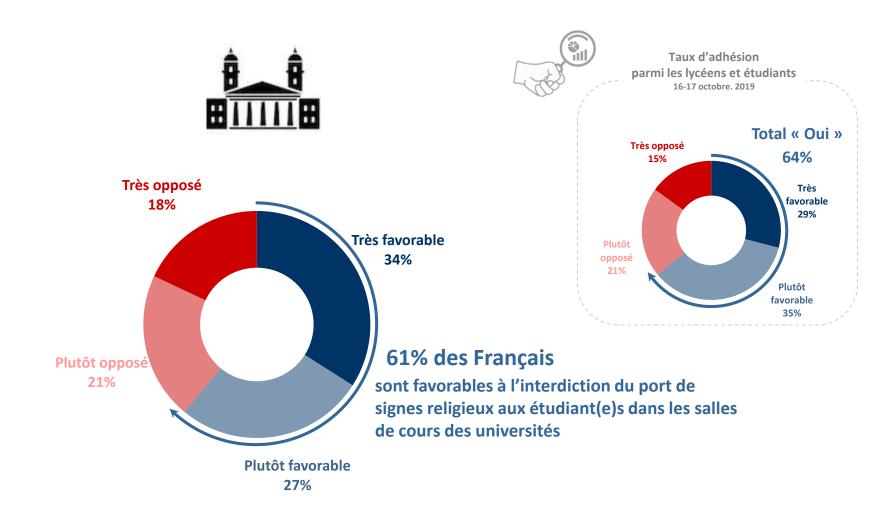


QUESTION:

Base: ensemble

des Français

Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles (ex : voile, kippa, croix, turban, soutane, kesa, etc.) aux <u>étudiant(e)s dans les salles de cours des universités</u>?

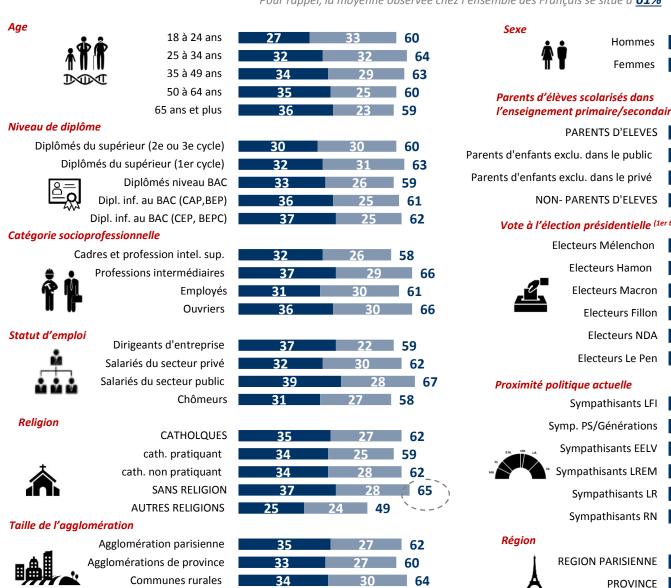


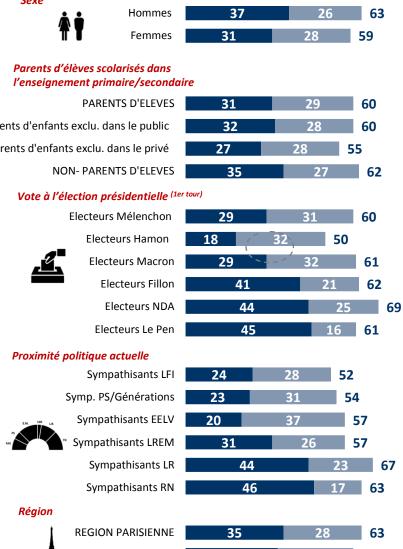


Zoom sur le profil des Français « favorables » à l'interdiction du port de signes religieux aux étudiant(e)s dans les universités



Note de lecture : 65% des personnes sans religion sont dans cette situation Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Français se situe à 61%









L'ADHÉSION DES FRANCAIS À L'INTERDICTION DU PORT DE SIGNES RELIGIEUX AUX USAGERS DES SERVICES PUBLICS



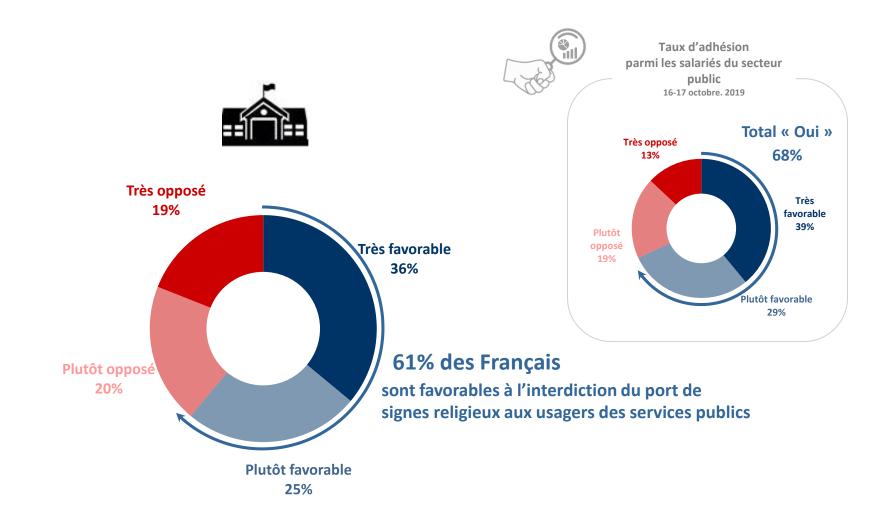


QUESTION:

Base: ensemble

des Français

Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles aux usagers des services publics (ex : mairie, préfecture) ?

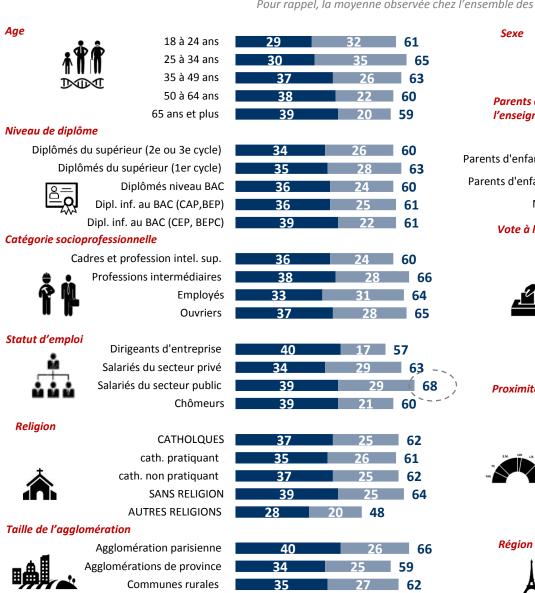


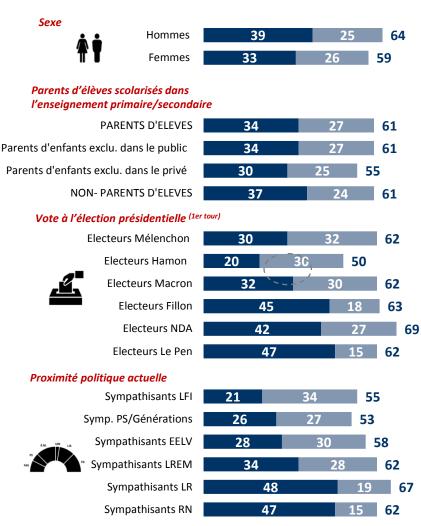


Zoom sur le profil des Français « favorables » à l'interdiction du port de signes religieux aux usagers des services publics



Note de lecture : 68% des salariés du secteur public sont dans cette situation Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Français se situe à **61%**





REGION PARISIENNE

PROVINCE

65